



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CONFLUENT ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - Séance du 12 décembre 2022

Nombre de membres du conseil : 46	Quorum : 24
En exercice : 46	
Présents à la réunion (à l'ouverture) : 38	Date convocation : 06/12/2022
Pouvoirs de vote : 1 (en cours de séance)	Date d'affichage : 06/12/2022

L'an deux mille vingt et deux, le douze décembre, à dix-sept heures trente, les conseillers communautaires se sont réunis à la salle Saint Clair de Port Sainte Marie, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Locales.

Délibération n°121-2022 – Interventions Techniques
Intégration de voies et mise à jour du tableau de classement des
Chemins ruraux d'intérêt communautaire
 Annexe 12 : Tableau des Chemins ruraux d'intérêt communautaire

*Acte rendu exécutoire après le dépôt
 en Préfecture : 16/12/2022
 Publication : 16/12/2022*

Commune	Nom - Prénom	Présent	Suppléé par ...	Pouvoir à ...	Observation	Excusé	Absent
AIGUILLON	GIRARDI Christian	X					
	LARRIEU Catherine					X	
	LE MOINE Éric						X
	ROSSET Lise	X					
	LAFON Alain	X					
	BIDET Valérie						X
	MELON Christophe	X					
	BEUTON Michèle	X					
	JACOB Joël	X					
	LEVEUR Brigitte	X					
	PEDURAND Michel	X					
AMBRUS	LAFOUGERE Christian	X					
BAZENS	CASTELL Francis	X					
BOURRAN	PILONI Béatrice	X					
CLERMONT-DESSOUS	CAUSERO J-Pierre	X		X	<i>Départ à 19h Pouvoir à F. CASTELL (avant délib. 113-2022)</i>		
	ORLIAC Dominique	X			<i>Départ à 19h (avant délib. 113-2022)</i>		
COURS	JANAILLAC Nicolas					X	
DAMAZAN	MASSET Michel	X					
	ROSSATO Stéphane	X					
	AGOSTI Christine	X					
FREGIMONT	PALADIN Alain	X			<i>Départ à 20h (avant délib. 120-2022)</i>		
GALAPIAN	LEBON Georges	X					
GRANGES/LOT	BOË J-Marie	X					
LACEPEDE	CASSAGNE Sophie						X
LAGARRIGUE	JEANNEY Patrick	X					
LAUGNAC	LABAT Jocelyne	X					
LUSIGNAN-PETIT	LAGARDE Philippe	X					
MADAILLAN	DARQUIES Philippe						X
MONHEURT	ARMAND José	X					

MONTPEZAT d'AGENAIS	SEIGNOURET Jacqueline	X			
NICOLE	COLLADO François	X			
PORT-STE-MARIE	LARROY Jacques	X			
	GENTILLET J-Pierre				X
	ARCAS Elisabeth	X			
	LIENARD Pascale	X			
PRAYSSAS	BOUSQUIER Philippe	X			
	RUGGERI Aldo	X			
PUCH d'AGENAIS	MAILLE Alain	X			
RAZIMET	TEULLET Daniel	X			
SAINT-LAURENT	TREVISAN Jocelyne		X	Supplée par GHILARDI Stéphanie	
SAINT-LEGER	SAUBOI Bernard	X			
SAINT-LEON	BUGER Nathalie	X		Arrivée à 17h45	
SAINT-PIERRE de BUZET	YON Patrick		X	Supplée par THOUVILLE Josiane	
SAINT-SALVY	VISINTIN Jacques	X			
SAINT-SARDOS	MAS Xavier		X	Supplée par FONTANILLE Pierre – Départ à 20h (avant délib. 120-2022)	
SEMBAS	LASCOMBES Aurore		X	Supplée par GINDRE Olivier	
<i>Soit, pour cette séance :</i>			39		4 3

A été nommé Secrétaire de séance : José ARMAND

Délibération n°121-2022 – Interventions Techniques
Intégration de voies et mise à jour du tableau de classement des
Chemins ruraux d'intérêt communautaire
 Annexe 12 : Tableau des Chemins ruraux d'intérêt communautaire

Acte rendu exécutoire après le dépôt
 en Préfecture : 16/12/2022
 Publication : 16/12/2022

Exposé des motifs :

En 2022 la commune de Puch d'Agenais a fait part de sa volonté d'ajouter un Chemin rural au tableau de classement des chemins ruraux d'intérêt communautaire. Suite à la visite sur place du Vice-président et du Chef d'équipe voirie les caractéristiques technique et l'état de ce chemin rural permet son intégration.

Le Président propose d'approuver l'intégration du chemin rural identifié CR 20 de Puch d'Agenais au titre des chemins ruraux d'intérêt communautaire.



Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales

Vu les statuts de la Communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas

Vu la délibération n° 113-2021 du 27 septembre 2021 portant approbation du tableau de classement des chemins ruraux d'intérêt communautaire

Considérant la demande de la commune de PUCH d'AGENAIS

Considérant l'avis favorable de la commission Intervention technique du 27 septembre 2022

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré

35 Voix pour - 0 Voix contre - 1 Abstention (Alain Maillé)

Décide d'intégrer le Chemin rural n° 20 de PUCH d'AGENAIS dans le tableau de classement des chemins ruraux d'intérêt communautaire joint en annexe de la présente

Pour copie certifiée conforme,

Le Président,
Michel MASSET



Le secrétaire de séance,
José ARMAND

